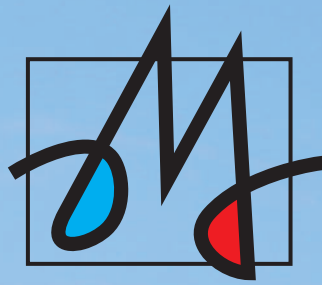


2022



Montataire
FIERE & SOLIDAIRE



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



ÉDITORIAL

Montataire ville verte et urbaine, agricole et industrielle, fière et solidaire, est engagée dans une gestion de la faune et de la flore à la croisée de tous ces enjeux.

La Ville allie les ambitions fortes de développement durable et l'exigence d'un cadre de vie apaisé et agréable pour les habitantes et les habitants.

Plus qu'une simple végétalisation, notre politique d'entretien des espaces verts et des espaces naturels sensibles s'inscrit dans un projet de préservation et de diversification de la biodiversité. Ainsi, depuis ces dernières années, nous avons réintroduit des vignes disparues depuis 1789, participé aux retours des abeilles en ville avec l'installation de ruches et la distribution aux Montatairiennes et Montatairiens de graines mellifères. L'arrêt de l'usage des pesticides, la gestion différenciée des espaces verts ou encore le développement des jachères fleuries ont fait évoluer le paysage urbain et ont changé la façon d'appréhender la nature en ville et les dites « mauvaises herbes ». Ces évolutions sont accompagnées à la fois par le travail sérieux des services municipaux et par une volonté politique forte.

Nous agissons que notre ville participe et soit actrice des efforts pour la sauvegarde de la planète et portons des politiques ambitieuses pour la Terre et pour les habitant.e.s. Le souci du développement durable irrigue l'intégralité des politiques municipales, et nous avons fait le choix structurant dans cette nouvelle mandature de déléguée une adjointe à ces questions.

À Montataire, nous sommes fier.e.s de notre ville riche de la diversité de ces paysages, naturels et urbains, belle de son fleurissement généreux et harmonieux tant apprécié à la fois des habitant.e.s et des visiteurs, et respectueuse de la planète.



Jean-Pierre Bosino,
Maire de Montataire
Conseiller départemental



Karima BOUKALLIT,
Adjointe au Maire en charge
du développement durable
et de la transition écologique

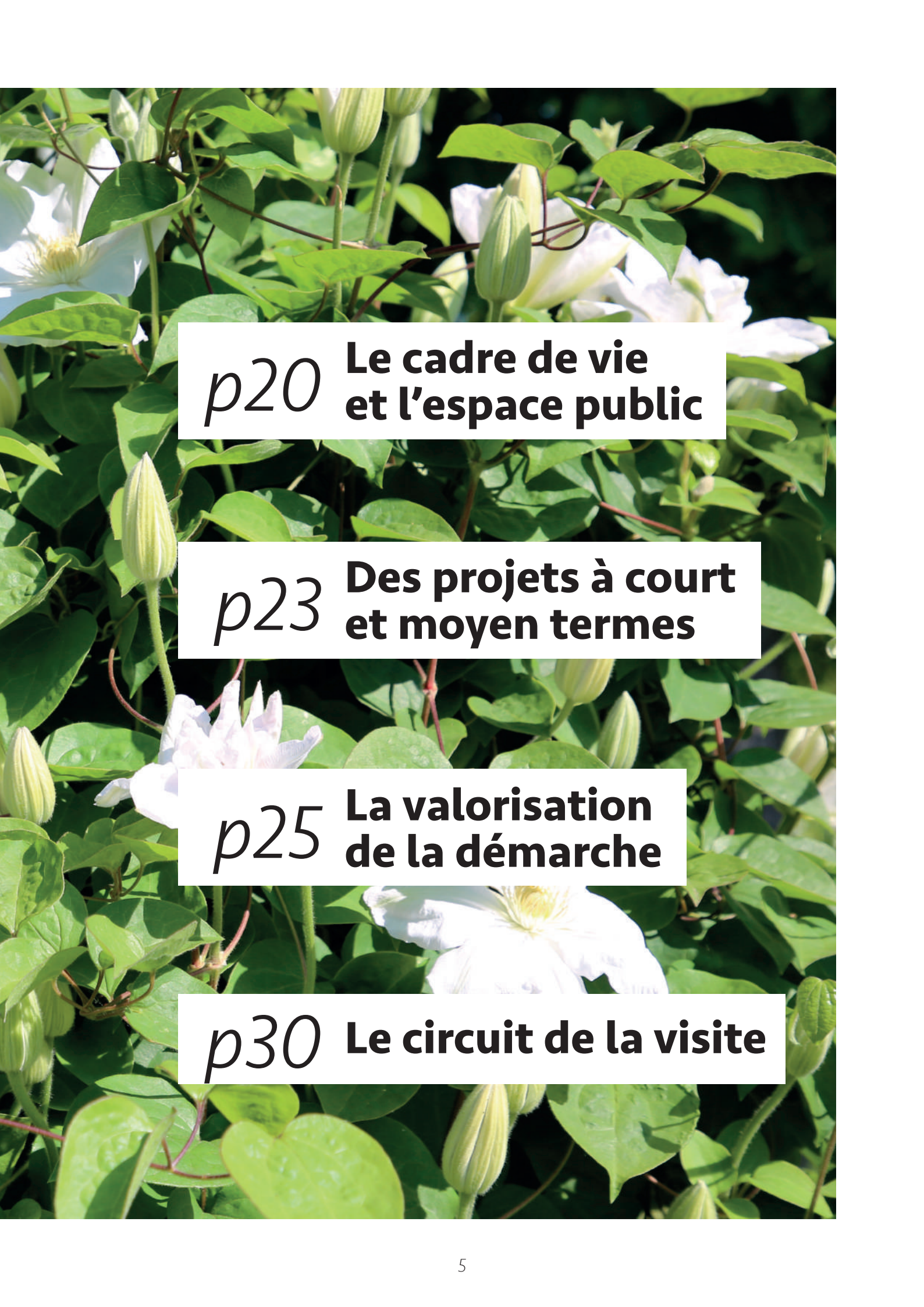


SOMMAIRE

p6 **Présentation
de la commune**

p10 **La stratégie
d'aménagement
du patrimoine végétal
et du fleurissement**

p14 **La gestion des espaces
verts et des espaces
naturels sensibles**



p20 **Le cadre de vie
et l'espace public**

p23 **Des projets à court
et moyen termes**

p25 **La valorisation
de la démarche**

p30 **Le circuit de la visite**

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE



Montataire, ville verte et urbaine

Montataire est une ville de 13 811 habitants (au 1^{er} janvier 2022) ancrée dans le bassin creillois et qui fait partie de la Communauté de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO).

La commune est jumelée avec la ville de Finsterwalde (Allemagne) et le camp de réfugié.e.s de Dheisheh (Palestine).

Située au sud du département de l'Oise le territoire de la commune s'étend sur une superficie de 1 033 hectares dont 37 hectares de forêt communale et 35 hectares de surface boisée au confluent de l'Oise et de la rivière « le Thérain ».

Le plan local d'urbanisme (PLU), le choix des aménagements urbains élaborés en concertation avec les habitants et la place des espaces partagés de verdure témoignent de cette volonté de construire une ville pour toutes et tous.

Montataire se compose du cœur de ville historique avec comme colonne vertébrale la rivière « le Thérain » et d'un plateau composé d'un parc d'habitats collectifs et d'une vaste plaine agricole. Héritière d'une riche histoire sociale, poursuit son développement en portant une attention particulière à la qualité des équipements sociaux, sportifs et culturels, à la réhabilitation des bâtiments anciens et à l'intégration du bâti dans le paysage naturel et urbain, tout en répondant aux enjeux de développement durable et de transition énergétique.



De la 3^e fleur en 2018 à aujourd'hui

En 2018, le jury du concours des Villes et Villages Fleuris a confirmé l'engagement de la ville avec le maintien de la 3^{ème} fleur, récompensant le travail des agent.e.s municipaux.

Depuis les projets présentés au jury 2018 ont été menées à bien :

(1) La liaison douce qui traverse la ville d'Est en Ouest est achevée : elle est régulièrement accompagnée de noues et de séquences paysagères. Une attention particulière a été portée lors de la conception du projet sur l'entretien raisonné des espaces en cohérence avec les moyens humains et matériels de la commune. Des sentiers de promenade très fréquentés borde la rivière et permettent ainsi aux usager.e.s de rejoindre le parc urbain « le Prieuré » véritable havre de paix et de quiétude, et d'inciter à utiliser les habitant.e.s aux mobilités douces.

(2) La place Auguste génie a fait l'objet d'un programme de réaménagement.

Un diagnostic sanitaire établi par l'ONF a mis en évidence que la majeure partie des tilleuls platyphyllos existants, présentaient des signes de faiblesse et des charpentes instables. Cet état de fait nous a contraint de prendre la décision difficile de les abattre.

En revanche, le service espaces-verts maître d'œuvre dans la conception paysagère du projet a totalement repensé les espaces en fonction des contraintes existantes tels que le stationnement permanent de véhicules ou le déroulement bi hebdomadaire des marchés. Ainsi les espaces-verts ont été densifiés à la périphérie de la place et des magnolias sont venus ponctuer l'ensemble. Devant le parvis de mairie des espaces plantés ont été créés afin de mettre en valeur le bâtiment.

Des travaux visant à la réorganisation du stationnement ont été réalisés afin d'endiguer le phénomène de stationnement parfois anarchique, 6 places de stationnement PMR ont été créées et des bornes de recharge destinées aux véhicules électriques sont mises à

disposition des usagers. L'éclairage public a été entièrement revu et remplacé par un éclairage à technologie LED plus performant et plus économique.

(3) L'enfouissement des réseaux

S'agissant d'une priorité pour la Ville. Plusieurs programmes d'enfouissement ont été réalisés. En 2019, la rue Jean-Dominique Fauré, en 2020/2021 la rue Victor Hugo et en 2022/2023 l'avenue Ambroise Croizat.

La coulée verte est un projet qui a fait l'objet d'une large concertation avec les habitants. Il s'agit là d'un espace d'agrément qui assure la transition paysagère entre l'habitat collectif et la plaine agricole.

À cette occasion, un réseau de cheminement piétons a été créé et qui permet de desservir les équipements publics et de service. (Groupe scolaire Jacques Decour, maison de santé Gisèle Halimi, mairie annexe des Martinets, commerces de proximité...)

Ainsi, les surfaces se répartissent de la façon suivante : des cheminements minéralisés ponctués de bancs, de bordures mixtes plantées de vivaces, de mobilier urbain, de salles d'ombre menant à un belvédère.

- 5 enclos réservés à l'épanouissement des espèces fruitières (Pommiers, poiriers, figuiers, pruniers, cerisiers)
- Des noues recueillant les eaux de ruissellement et permettant ainsi d'accueillir des végétaux se développant dans les zones humides (iris, carex)
- 2 hectares de prairies mellifères.
- Aménagement d'une structure sportive en libre accès



Le cadre de vie et l'aménagement des espaces publics représentent un enjeu majeur pour la commune, les projets conduits depuis 2018 sont présentés en [page X](#) de cette brochure.

LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU PATRIMOINE VÉGÉTAL ET DU FLEURISSEMENT

La ville de Montataire est engagée dans une démarche de développement durable. Cet engagement s'applique tout naturellement dans le choix et l'entretien du patrimoine végétal et du fleurissement.

La stratégie principale d'aménagement repose sur le choix des plantes économes en eau au grand développement et à la forte luxuriance. Plus exubérantes, les plantes sont de faits moins nombreuses.

Les plantes vivaces ont remplacé les plantes annuelles dans la proportion de 80 et de 20 %. Les suspensions ont été supprimées depuis 10 ans.

La gestion douce des espaces verts est privilégiée : fauche tardive et respect des écosystèmes sont de rigueur. La nature des sols et l'exposition



oriente le choix variétal.

Le choix de la jachère fleurie sur la coulée verte illustre également cette volonté de gestion douce allée à la préservation des espaces dans le respect de la biodiversité.

La mise en place du fleurissement est continue

tout au long de l'année. En 2021, elle était répartie de la façon suivante :

Plantes printanières : 4 000

Plantes estivales : 2 500

Plantes automnales : 6 000 bulbes







Une petite forêt au bord du Thérain



Soixante arbres et arbustes (noyers, chênes, pommiers, sureaux...) ont été plantés, avec le soutien de la Région, le long de l'avenue François Mitterrand, pour recréer une petite forêt en bordure du Thérain. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'opération « 1 million d'arbres en Hauts-de-France » et vise à lutter contre les effets du changement climatique, favoriser la biodiversité, limiter les îlots de chaleur en situation urbaine, améliorer le cadre de vie.



LA GESTION DES ESPACES VERTS ET DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

L'engagement des équipes et le soutien des élu.e.s

Le service des espaces verts est composé de six jardiniers, le service espaces naturels sensibles de quatre agents qui prennent en charge l'entretien des rivières et des parcs péri-urbains. Les équipes de la voirie, onze agents, participent également à l'entretien des espaces : repartis en ilotage, ils parcourent le au quotidien le secteur qui leur est dédié. Ils ramassent près de **X tonnes** de déchets par semaine.



À l'occasion du nouveau mandat, Monsieur le Maire et les membres du Conseil municipal ont fait le choix de créer une nouvelle délégation « développement durable et transition écologique » et de désigner une adjointe en charge de ces questions. La gestion et la préservation des espaces naturels et de la qualité de vie est inscrite dans les travaux de cette commission et déclinée dans le projet de mandant 2020-2026



Gestion différenciée

La gestion différenciée des espaces verts est en place depuis 20XX. Ce choix s'inscrit dans l'amélioration globale du cadre de vie et de la qualité environnementale portés par l'équipe municipale.

À Montataire, l'utilisation des produits phytosanitaires par les services municipaux est proscrite depuis 20XX. La brosse rotative et la binette les remplacent. La volonté de la Ville est aussi de faire changer progressivement le regard des administrés sur les plantes adventices.

Elle y parvient progressivement grâce aux plantes couvre-sols qui les recouvrent. Cette requalification des « mauvaises herbes » fait partie intégrante de la stratégie de diversité variétale mise en place qui contribue à l'arrêt total des pesticides. Autre méthode privilégiée : l'emploi systématique de paillage dans les massifs (vivaces, arbustes, haies) L'humification des paillis permet à moyen terme, grâce à leur décomposition de limiter les apports d'engrais chimiques.





Les espaces naturels sensibles

Montataire c'est aussi des espaces naturels protégés et préservés.

(1) Le parc urbain du Prieuré

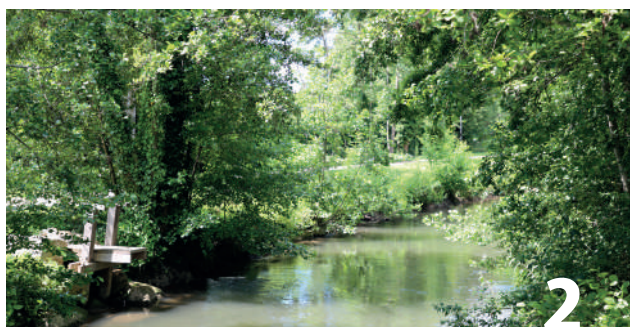
Un espace de verdure qui s'étend sur plus de 30 hectares. Dans cette ancienne gravière transformée en parc avec deux étangs, les visiteurs peuvent effectuer jusqu'à deux kilomètres en un tour, grâce aux chemins. Le parc du Prieuré a reçu une labélisation accessibilité PMR. Il accueille également le rucher, visible du public.

(2) Le Thérain

Montataire est traversée par la rivière le Thérain. Ses quatorze kilomètres berges, entièrement réaménagées, offrent des sentiers de randonnée qui permettent de se rendre du rond-point des Forges au parc urbain du Prieuré.

(3) La Coulée verte

La Coulée verte est l'espace de promenade et de loisirs situé dans le quartier des Martinets qui assure la transition paysagère entre l'habitat collectif, la plaine agricole ponctués de bancs, de bordures mixtes plantées de vivaces, de mobilier urbain, des enclos d'arbres fruitiers et 2 hectares de prairie mellifère.



Le bois communal

Environ 40 hectares de forêt préservés de toute exploitation, à la fois lieu de ballade privilégié et d'épanouissement de la faune et la flore. Ce bois communal qui permet de rejoindre le quartier des Fonds de Montataire au quartier du 19 mars en pleine nature est souvent utilisé par les collèges de Montataire et Nogent-sur-Oise pour les cross et courses d'orientation. Le bois est aussi un corridor pour les animaux qui peuvent ainsi contourner les zones urbaines.

Les ruchers

En 2017, la ville a décidé de l'installation d'un rucher. Il est aujourd'hui composé de 9 ruches. L'exposition permanente accessible depuis le parc urbain du Prieuré permet aux promeneurs d'être sensibilisés sur les dangers qui menacent ces insectes et au-delà l'ensemble de l'écosystème dans lequel elles évoluent. Le miel n'est pas commercialisé mais distribués régulièrement aux agents et aux visiteurs lors des différents événements organisés par la ville.

les vignes

Les vignes du bois Godart surplombent l'ensemble du territoire et offrent un point de vue imprenable sur la ville. Aucun traitement et apport d'engrais chimique ne sont effectués sur la parcelle. Plantées en 2015, les quelques 450 ceps permettent de vinifier jusqu'à 300 litres de vin lors des meilleures années.







LE CADRE DE VIE ET L'ESPACE PUBLIC

Amélioration du cadre de vie et aménagements urbains

L'enfouissement des réseaux est un enjeu majeur. Au-delà du fait que cette technique optimise considérablement la fiabilité des éléments transportés (énergie, informations...), l'aspect esthétique lié à la dissimulation des réseaux aériens contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Enfouissement des réseaux.

En 2022/2023, c'est l'avenue Ambroise Croizat qui verra l'intégralité de ses réseaux aériens enfouis. Ainsi aujourd'hui, chaque nouvel aménagement de voirie est précédé de travaux d'enfouissement.

(1) Voie douce et piste cyclable

Depuis 2019 à Montataire, une piste cyclable relie le hameau de « Magenta » au carrefour des Forges. Située en site propre cette voie est entièrement sécurisée : les piétons et cyclistes peuvent y circuler en toute sérénité. Des pistes cyclables sont aussi aménagées en ville et la volonté municipale est que chaque rue refaite soit repensée avec l'exigence de faire cohabiter les mobilités.

(2) Dépollution des sols

Initié en 2013, la dépollution naturelle menée au carrefour des Forges s'est avérée être une réussite : le stockage de déchets issus de production industrielle a mis en évidence la présence de métaux lourds dans les sols et absorbés par les végétaux.

L'Agglomération Creil Sud Oise, la Ville en partenariat avec l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) ont collaboré en créant sur les espaces naturels du carrefour des Forges une zone d'expérimentation en appliquant les techniques de phytoextraction et de phytorétention sur certaines espèces végétales.

Ce véritable laboratoire à ciel ouvert était une première en France et en Europe
Les résultats ont été publiés et validés par

le journal international de référence du secteur. Suite à ce succès, l'Institut national de l'environnement, industriel et des risques (INERIS) a souhaité poursuivre ses recherches. Une nouvelle convention a ainsi été signée en novembre 2020.

(3) Le passage de l'éclairage public à la technologie LED se poursuit

Depuis plusieurs années, la Ville s'est engagée dans un vaste programme de renouvellement de son parc d'éclairage public en appliquant la

mise en œuvre de la technologie LED.

La volonté municipale est non pas de sur-éclairer mais d'éclairer « juste » en respectant la réglementation notamment en faveur de la protection de la faune nocturne.

À cet effet, tous les projets font l'objet d'une étude photométrique en préalable.

C'est dans cet esprit que la Ville a installé un réseau d'éclairage public avec une détection sur la piste cyclable de l'avenue Guy Moquet et sur la voie verte bordant la rivière « Le Thérain ».



Des espaces sportifs et de loisirs

La ville possède plus d'une dizaine d'espaces sportifs et de loisirs. En accès libre et gratuit, ces différents lieux sont ouverts à tous. Tout au long de l'année, les agents des services techniques entretiennent, rénovent les différentes aires de jeux réparties sur le territoire communal.

La ville possède plus d'une dizaine d'espaces sportifs et de loisirs. En accès libre et gratuits, ces différents lieux sont ouverts à tous. Tout au long de l'année, les agents des services techniques entretiennent, rénovent les différentes aires de jeux réparties sur le territoire communal.

Sur les douze derniers mois deux équipements majeurs ont été inaugurés : **(1) un terrain de football synthétique** en octobre 2021 et **(2) une station de gym urbaine** en mars 2022. La nouvelle station de gym urbaine située au croisement des rues du Colonel Fabien et Jules Uhry, offre aux habitants de nombreux agrès

pour faire du sport et entretenir leur forme. Ce projet a été co-construit avec les jeunes habitant.e.s du quartier dans une démarche participative et de réponse aux besoins des habitant.e.s à l'issue d'une période de pandémie interdisant l'accès aux équipements sportifs intérieur. Le matériel mis à disposition en libre accès est robuste, durable, sécurisé et varié : barres parallèles et fixes, rameur, vélo elliptique...

En juin 2022, une concertation a été lancée afin de construire avec les habitant.e.s un nouvel espace de détente à destination des petits et grands dans **(3) le parc de la Cavée de Grêle.**



DES PROJETS À COURT ET MOYEN TERMES

Réaménagement de l'avenue Ambroise Croizat

La ville de Montataire inscrit son action dans la co-construction. De janvier à mars 2021, les habitants ont pu s'exprimer sur le projet de requalification de l'avenue Ambroise Croizat. L'aménagement de cette avenue située dans le prolongement de la place de la Mairie s'inscrit dans le cadre de la redynamisation globale de l'axe reliant le centre-ville à la gare ferroviaire. Le public a pu visualiser les aménagements prévus lors d'une réunion publique tenue en juin 2022 : voie douce, végétalisation, éclairage public, parking. Les premiers travaux devraient démarrer courant septembre 2022 avec l'enfouissement des réseaux.



Lancement du projet de renouvellement urbain

Le lancement du nouveau programme de rénovation urbaine à Montataire a eu lieu en novembre 2021. Ce projet, qui concerne le cœur du quartier des Martinets et qui a pour ambition d'améliorer la qualité de l'habitat et de valoriser le cadre de vie, s'étendra jusqu'en 2030.

Après plusieurs années d'études et de concertation avec la population, le nouveau projet d'aménagement urbain du quartier des Martinets a été lancé. D'une très grande envergure, il comprend la réhabilitation de plus de quatre cents logements, des démolitions partielles de bâtiments et la construction de nouveaux logements par les bailleurs sociaux. La Ville prévoit au titre de ce programme de rénovation, l'aménagement des espaces extérieurs dont les grands axes sont :

- la requalification des voiries et du stationnement
- la rénovation de l'éclairage public
- l'intégration des modes de déplacement doux
- la création d'aire de jeux
- la requalification de l'esplanade du centre social
- la création de jardins partagés dont un sur la toiture-terrasse des garages de la tour Gabriel Péri
- la création d'une promenade plantée en cœur de quartier

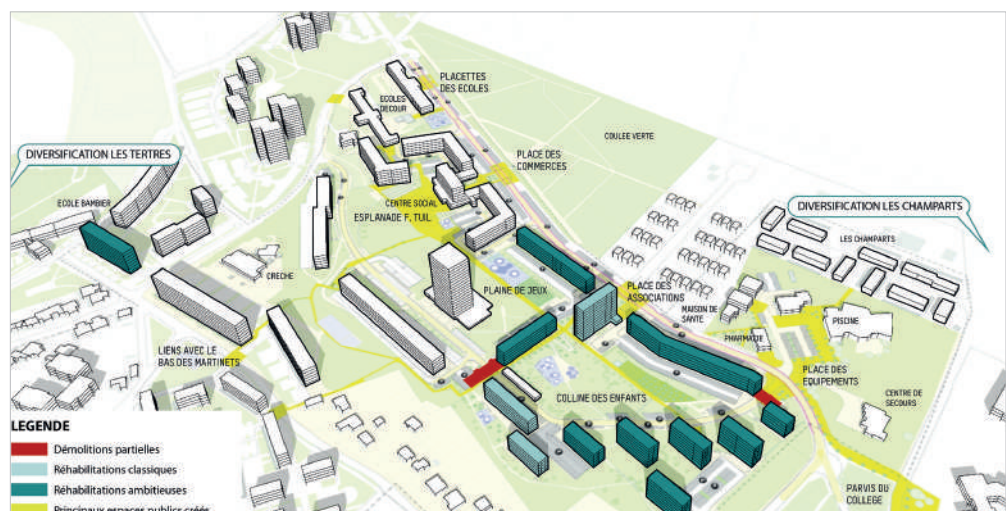


Le NPRNU en chiffres :

52 000 m² d'espace public aménagé,

12 000 m² d'aménagements en pied d'immeuble,

449 Logements réhabilités.



LA VALORISATION DE LA DÉMARCHE

L'implication des habitants et du monde associatif

Depuis plusieurs années, les habitants se mobilisent grâce aux actions des associations locales. Sur l'eau, sur les berges et aux abords des étangs, dans les champs et au bois communal, dans différents quartiers, elles organisent des campagnes propreté tout au long de l'année. Parmi elles :

(1) Les jardins par la Société ouvrière de tempérance et d'horticulture

Les habitants disposant d'une parcelle au-dessus du lycée André Malraux participent chaque année à un grand nettoyage des jardins et chemins environnants. Pour ce faire, un camion est mis à disposition par la Ville. La benne est remplie plusieurs fois de suite, grâce à l'implication d'une vingtaine de bénévoles.

(2) Les étangs et la rivière par les Martins pêcheurs

Au mois de mai, les pêcheurs effectuent un ramassage des déchets dans l'étang de la Maladrerie, situé au parc urbain du Prieuré. Ils longent le plan d'eau et remplissent une vingtaine de sacs avec les déchets coincés dans les hautes herbes.



(3) La plaine par la Société de chasse

Une fois par an, les membres de la Société de chasse procède à un grand nettoyage de la plaine, qui s'étend de la rue des Champarts, à proximité du collège Anatole France, au-dessus du quartier des Tertres. Cette action phare s'ajoute à la vigilance quotidienne des chasseurs, qui stockent les déchets volumineux trouvés en pleine nature, en attente de pouvoir les évacuer lors de cette journée.

Le Thérain par le Canoë kayak club

Une dizaine de fois par an, les bénévoles et adhérents canoë kayakistes annulent leur entraînement pour mener une action propreté. L'objectif est double : ramasser les déchets pour rendre navigable et agréable la descente du Thérain, et sensibiliser les enfants et familles au respect de la nature.

(4) Le Standard Football club

Les encadrants du club de football proposent régulièrement aux jeunes sportifs âgés de neuf à treize ans de participer à des actions propreté sur l'ensemble du territoire communal tout en leur apportant une approche théorique du tri des déchets et du recyclage.



L'implication des services de la ville

Dans son projet de mandat 2020/2026 d'administration, la Ville a décidé de limiter la production de déchets et d'en améliorer le recyclage et le retraitement. L'arrêt total d'achat de bouteilles d'eau en plastique a été décidé en 2020 et l'utilisation de bouteilles en verre a été privilégiée. Des gourdes sont mises à disposition du personnel de la ville.

Grâce à la refonte de sa charte graphique, la collectivité a mis en place de nouvelles procédures contraignantes visant à réduire les déchets : limitation des copies en couleurs et systématisation des copies recto-verso.



Une implication jusque dans l'assiette

Tous les repas des écoles et du centre de loisirs sont préparés au sein de la cuisine centrale de la ville. Au total près de 1000 repas par jour y sont servis chaque année.

Manger mieux est devenu un véritable enjeu aussi bien pour les enfants que pour la planète. Manger bio et utiliser au maximum des aliments locaux font partie des actions mises en place à Montataire.

Un partenariat avec une association d'insertion professionnelle a été signé afin de fournir des

aliments issus de culture raisonnée et locale. Il s'agit des Jardins du Plateau Picard qui fournissent les pommes de terre, les carottes, les poireaux, les céleris rave et les navets. La mise en place d'un repas végétarien par semaine pour des raisons de santé publique et environnementale est effective.

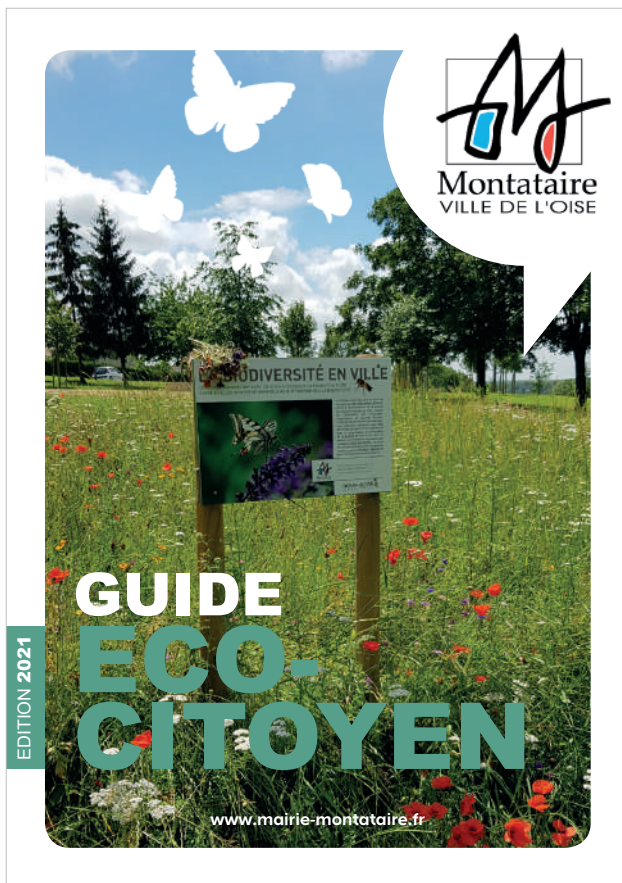
L'ambition aujourd'hui est d'aller encore plus loin en privilégiant de plus en plus les circuits courts.

Lutter contre le gaspillage alimentaire et inscrire le recyclage des déchets de manière pérenne dans les gestes et habitudes du quotidien contribuent également à œuvrer à la préservation de la planète.



Les supports de communication

La Ville valorise et promeut régulièrement les actions éco-citoyennes et la valorisation de sa démarche sur ses différents supports : magazine, réseaux sociaux, site internet.



La journée développement durable & la journée de la biodiversité

La prise de conscience par les jeunes de l'importance du respect de l'environnement est capitale. Des actions de sensibilisation sont menées en particulier à destination du public scolaire. De nombreuses actions propreté dédiées aux élèves des écoles se tiennent régulièrement dans la ville comme les journées propreté ou encore les journées développement durable.

Depuis 2021, la journée biodiversité au parc urbain du Prieuré est venue s'ajouter aux actions déjà mises en place. Lors de cette journée, les élèves sont accueillis par les techniciens du Syndicat intercommunal de la vallée du Thérain. Ils échangent sur le cycle de l'eau : l'occasion pour eux de développer leurs connaissances sur l'eau potable et usée ou encore sur la provenance de l'eau de la rivière Le Thérain. La diversité de la faune et de la flore locales est également abordée et permet aux enfants de mieux appréhender le respect de la nature.

Le soin apporté à la préservation des abeilles et les 450 ceps de vigne du bois Godart entretenus sans aucun traitement chimique incarnent l'implication totale de Montataire dans la protection de l'environnement. Du plus petit insecte vulnérable aux grappes de vigne charnues, ce respect de la nature, du cycle des saisons et du lien fragile et précieux entre l'homme et son écosystème est une grande fierté pour la Ville.







www.montataire.fr

